

LA CHAMBRE NOIRE ET LE COLLECTIF LA CAVALE
PRÉSENTENT

QU AND JE VE UX SI JE VE UX

UN FILM SUR L'IVG

DE SUSANA ARBIZU, HENRI BELIN
NICOLAS DROUET ET MICKAËL FOUCAULT

PHOTOS D'ARCHIVES CATHERINE DEUDON. MONTAGE AGATHE DREYFUS
MIXAGE GODEFROY GIORGETTI, ETALONNAGE LIONEL MONIER
MUSIQUE ORIGINALE COMPAGNIE KTA. RECHERCHE DOCUMENTAIRE MAËLLE MAUGENDRE
IMAGE, SON, RÉALISATION SUSANA ARBIZU, HENRI BELIN, NICOLAS DROUET ET MICKAËL FOUCAULT



AU CINÉMA LE 13 MARS



L'intention des réalisateurs.trices

Notre film *Quand je veux, si je veux!* s'interroge, à travers le récit d'expérience de plusieurs femmes, sur la situation du droit à l'IVG actuellement en France. Il aspire à libérer une parole qui reste encore trop souvent taboue autour d'une question qui touche néanmoins une femme sur trois en France.

«QUE S'EST-IL PASSÉ EN QUARANTE ANS ?»

On se souvient qu'il y a quarante ans, des femmes et des hommes revendiquaient le droit à pouvoir disposer librement de leur corps. Parler de son corps, de sa sexualité, de son désir ou non d'être mère, évoquer de tels sujets dans l'espace public, dans des assemblées, dans la rue, devant des caméras, était un acte politique fort et revendiqué. Que s'est-il passé en quarante ans ? On aurait pu penser qu'en se normalisant, le droit à l'avortement serait devenu un droit légitime et sa pratique, un acte médical simple. Il n'en est rien. Au lieu du discours positif autour de la liberté de choix s'est substitué un discours trop souvent négatif à l'égard des conséquences supposées néfastes de l'avortement. A cela s'est ajouté un discours culpabilisant sur le prétendu « échec de contraception », entendu comme l'échec des femmes à maîtriser leur contraception.

Parallèlement, les idées des mouvements anti-IVG ont essaimé sur Internet avec comme objectif d'effrayer les femmes, en développant notamment la notion de « traumatisme post-avortement ». La situation est jugée alarmante par bien des défenseurs du droit à l'avortement, qui apparaît toujours comme une concession et non comme un droit à part entière. Les entraves matérielles rencontrées par les femmes qui décident d'avorter sont en effet de plus en plus nombreuses : délais d'attente trop longs, difficultés à trouver un service acceptant de pratiquer l'IVG entre 10 et 12 semaines, propos parfois culpabilisants ou maladroits de la part du corps médical et sentiment de solitude, voire de culpabilité vis-à-vis de cette expérience.

«LA FORCE DU FILM ÉMANE DE L'INTENSITÉ DE CES RÉCITS INEXPLORÉS, INCARNÉS ICI PAR DES FEMMES QUI FONT FACE À LA CAMÉRA»

S'ajoute à ce tableau une dégradation plus générale de la pratique de l'IVG : fermeture de 130 établissements de santé pratiquant l'avortement au cours des dix dernières années, disparités régionales très importantes dans la prise en charge, absence de relève militante et départ à la retraite de nombreux médecins qui se sont battus pour l'obtention de ce droit.



En outre, depuis 2012 et le mouvement des "Manifs pour tous", nous assistons à un regain d'énergie des conservatismes de tous bords, les derniers en date s'étant manifestés au travers des propos du candidat François Fillon à la présidentielle 2017 ou ceux de Bertrand de Rochambeau, président du Syndicat National des Gynécologues-Obstétriciens défendant la clause de conscience des médecins pour ne pas pratiquer d'IVG.

«CES RÉCITS DESSINENT LES CONTOURS D'UNE COMMUNAUTÉ DE PAROLES -ET DONC DE FEMMES, QUI, EN PARTAGEANT LEURS EXPÉRIENCES, CONSTRUISENT LEURS PROPRES OUTILS DE RÉFLEXION ET DE LUTTE.»

En prise avec ces questions d'actualité, notre film participe aussi de la montée en puissance de la parole des femmes. Qu'il s'agisse des questions de harcèlement ou de violence de genre, on assiste en effet actuellement à une recrudescence salutaire de cette parole, sur des thèmes jusque là guère médiatisés. *Quand je veux, si je veux!*, contribue à sa manière à cet *empowerment*. La force du film émane de l'intensité de ces récits inexplorés, incarnés ici par des femmes qui font face à la caméra.

Si le fait de mettre en récit leur vie intime et leur désir d'avoir ou non un enfant, leur permet en premier lieu de donner du sens à cet épisode d'IVG en l'inscrivant dans leur parcours de femmes, ces récits dessinent également les contours d'une communauté de paroles -et donc de femmes, qui, en partageant leurs expériences, construisent leurs propres outils de réflexion et de lutte. On est loin du discours expert des professionnels de santé ou de celui des travailleurs sociaux, souvent relayé dans les médias et qui fait autorité, en lieu et place des principales intéressées. L'envie de transmettre cette histoire relie en outre ces femmes à une lutte dont elles ne se sentent pas forcément partie prenante mais qu'elles appréhendent comme étant encore nécessaire.

Enfin, nous avons pensé ce film comme un film de cinéma : pour qu'il soit projeté dans les salles dans le cadre d'une expérience collective qui fasse débat, où les spectateurs se retrouvent côte à côte dans une forme d'être ensemble, partageant un regard et une écoute sur cette question qui nous concerne toutes et tous.

Susana Arbizu, Henri Belin, Nicolas Drouet, Mickaël Foucault

En partenariat avec :





QUAND JE VEUX SI JE VEUX

En France, une femme sur trois avorte au cours de sa vie. Une dizaine d'entre elles témoignent face caméra dans des jardins publics. Elles n'ont aucun point commun sinon d'avoir vécu l'expérience de l'avortement après le vote de la loi autorisant l'IVG, en France, en 1975, et d'assumer leur choix. Aujourd'hui, chacune à sa façon, elles racontent avec leurs mots et leurs différences cette expérience commune. Ces récits singuliers dessinent les contours d'une réalité intime incarnant ce que disposer de son corps veut dire, ici et maintenant. Dans la lignée de celles qui se sont battues pour l'obtention du droit d'avorter, Lola, Magali, Sigrid... posent des mots pour elles et pour les autres. Une parole indispensable pour continuer à défendre ce droit sans cesse menacé.

LES MOTS
LES PLUS
IMPORTANTES
NET

Quand je veux, si je veux : un film féministe sur l'avortement (Extrait) par Pierre Tevanian, Sylvie Tissot

L'expérience qui nous est donnée à voir et à entendre vient éclairer ce qui a longtemps été occulté, fantasmé, considéré comme une abomination, un meurtre, un crime, ou a minima un calvaire, une souffrance, un traumatisme : l'avortement, donc. [...] Certes, le manque d'information est problématique, l'accueil des femmes qui veulent avorter est loin d'être parfait, et dans certains récits la douleur physique et les insatisfactions sont présentes. Mais jamais le regret. Nous voyons des femmes fortes, fortes en tout cas dans leur réflexion. Des femmes qui affirment leurs désirs et leurs envies, et affirment surtout vouloir choisir. L'idée essentielle qui est ainsi transmise à travers le film est à la fois évidente et joyeuse : la maternité n'est pas une nature, elle ne relève pas d'un instinct, et elle ne dessine pas l'horizon obligatoire et obligatoirement désiré des femmes. Elle est une éventualité, que certaines choisissent, d'autres non. L'avortement est un droit au regard de la loi, mais les femmes sont toujours tenues de rester discrètes, nous disent plusieurs protagonistes du film. Un interdit social continue de planer sur celles qui avortent, en tout cas une injonction au silence ou au quasi-silence : ne pas en parler trop, trop fort, à trop de gens – trop « à la légère ».

Comme s'il fallait être reconnaissante et, en ayant recours à la possibilité qui est désormais accordée par la loi d'avorter, admettre tout de même une faute, une erreur, une défaillance. [...] L'avortement, c'est en

somme comme les règles : ça existe mais on n'en parle pas, car c'est un peu sale. En faisant entendre une parole non autorisée, et en le faisant sans pincettes, sans excuses, sans diplomatie, le film contribue à lever le tabou et le stigmate, et à faire reculer cette sempiternelle obligation de discrétion, de réserve ou de tristesse, qui est consubstantielle de la domination masculine. Ce n'est pas le moindre de ses mérites.

<http://lmsi.net/Quand-je-veux-si-je-veux-un-film>

JE ME SOUVIENS... par Martin Winckler (Extrait)

Je me souviens des femmes qui, tout simplement, très calmement, ne voulaient pas être enceintes, et qui n'en faisaient pas une maladie. Je me souviens des femmes qui ne voulaient pas parler et qui disaient : « Merci de ne pas m'avoir fait la morale ». Je me souviens des femmes qui venaient pour la deuxième fois en quinze ans ou la troisième fois en vingt ans et qui se demandaient ce qu'on allait penser d'elles et à qui on disait : « En trente-cinq ans de fertilité, il est impossible de TOUT contrôler ».

Alors, dans mon esprit, il n'y a aucun doute. La légalisation de l'IVG a évité à des centaines de milliers, à des millions de femmes de souffrir et de mourir. Elle fait désormais partie de la vie des femmes comme une expérience parmi d'autres, dont on peut parler, et avec laquelle on vit sans drame. Plusieurs de ces femmes se racontent dans un beau film : Quand je veux si je veux ! Elles le font mieux que quiconque. Et c'est réconfortant de les voir vivre leur liberté.

Martin Winckler
Auteur de Le Chœur des femmes, POL, 2009

AU CINEMA À PARTIR DU 13 MARS

France – 2018 – 1h12

Image, son, réalisation :
Susana Arbizu, Henri Belin, Nicolas Drouet, Mickaël Foucault

Montage : Agathe Dreyfus

Montage son et mixage : Godefroy Giorgetti

Musique originale : Compagnie KTA

Etalonnage : Lionel Monier

Photos d'archives : Catherine Deudon

Recherches documentaires :
Maëlle Maugendre

Graphisme : Jasmine Colin-Navai

Distribution 

Festivals

Escapes documentaires de La Rochelle.
Festival international du documentaire de création. Festival Intergalactique de l'Image Alternative (Brest)
Festival international de Cinéma et Droits de l'Homme de Sucre (Bolivie)

